Affiché le *OS* . *O3* . *AAA* ID : 022-212202626-20220303-2022 03 05-DE

## COMMUNE DE QUINTIN Département des Côtes d'Armor

# CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 03 mars 2022

Convocation du :25 février 2022Date d'affichage :25 février 2022Nbre de conseillers en exercice :21Présents :14Votants :19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

#### Délibération n° 2022/03/05 (nomenclature 7.1)

L'an deux mil vingt-deux, le trois mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

#### **Etaient présents**:

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - THERIN Emmanuel - AUBRY Isabelle - MAUJARRET Marie-Madeleine - POISSON François - COISY Thierry - LE BUHAN Erwan - GUILLEMOT Sébastien - MORIN Sabine - RUEN Pauline - REPERANT Thibault - GUILLOU-COROUGE Françoise - HELLARD Hugo.

<u>Absents excusés</u>: LE CHANU Fabienne, LE FUR Corentin, AUBRY Charlène, BOQUEHO Stéphanie, QUEMARD Bertrand, LE BRIS Isabelle, CHATTARD-GISSEROT Thibault.

#### **Procuration:**

CHATTARD-GISSEROT Thibault à THERIN Emmanuel;

LE FUR Corentin à REPERANT Thibault;

AUBRY Charlène à AUBRY Isabelle;

LE CHANU Fabienne à GUILLOU-COROUGE Françoise;

LE BRIS Isabelle à CARRO Nicolas

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur THERIN Emmanuel.

### Objet : Compte de gestion pour l'exercice 2021 : Lotissement des Hauts de la Villeneuve

Rapporteur: Jean-Paul HAMON

Après s'être fait présenter le budget primitif du Lotissement des Hauts de la Villeneuve et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses sont régulières et suffisamment justifiées,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Envoyé en préfecture le 08/03/2022 Reçu en préfecture le 08/03/2022 Affiché le 08,03.03.

ID: 022-212202626-20220303-2022\_03\_05-DE

- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- déclare que le compte de gestion, dressé, pour l'exercice 2021 par le Trésorier Principal Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- approuve en conséquence le compte de gestion 2021 du Lotissement des Hauts de la Villeneuve.

Ont signé les membres présents. Pour expédition certifiée conforme. M. Le Maire

Nicolas CARRO.